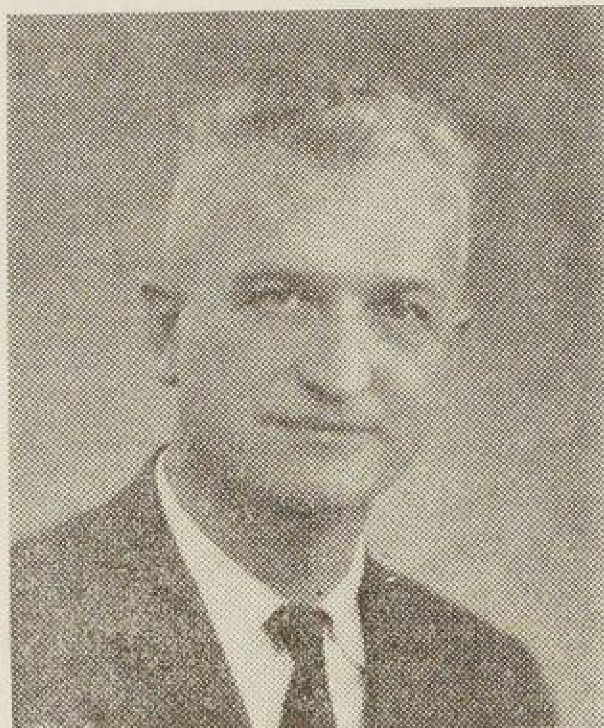


André VOGUET

Membre du Comité Central du Parti Communiste Français, 49 ans, instituteur, père de 3 enfants, il exerça dans le 13e, à l'école de la rue Vulpian à partir de 1937. Il animait aussi à l'époque le Patronage laïque du quartier Croulebarbe.

Secrétaire de l'organisation clandestine du Parti Communiste dans le quartier Croulebarbe, en août 1940, il participe en même temps à l'édition du journal clandestin « L'Ecole Laïque ».

André Voguet appartenait à la glorieuse phalange des instituteurs et des universitaires qui sous la direction de Georges Politzer et Jacques Solomon joua un rôle décisif dans le regroupement de l'université française contre l'occupant hitlérien.

André Voguet fut élu à la Libération Secrétaire Général du Front National Universitaire et détaché à cette fonction.

Il fut aussi membre de la commission ministérielle de réforme de l'Enseignement (Commission Langevin-Wallon).

En 1947 il est élu Conseiller Municipal de Paris et Conseiller Général de la Seine.

Réélu en 1953 et en 1959, il défend activement à l'Hôtel de Ville les intérêts de la population du 13e qu'il connaît bien.

Candidat
du Parti Communiste Français

Electrices et Electeurs,

Dans les quartiers de Maison-Blanche - Croulebarbe de vieille tradition démocratique, l'opposition au pouvoir personnel s'est exprimée avec force dès le premier tour.

Les Partis d'opposition démocratique, le Parti Communiste Français, le Parti Socialiste S.F.I.O. et le Parti Socialiste Unifié ont un total de voix nettement supérieur à celles qu'a recueillies le candidat de l'U.N.R. : GERMAIN. Tandis que 15% de ceux qui avaient encore fait confiance au pouvoir personnel lors du dernier référendum se sont détachés de lui.

Le Pouvoir personnel : c'est la vie chère, des difficultés accrues pour les salariés, les retraités, tous les travailleurs, pour les familles.

Le Pouvoir personnel :

ce sont des centaines de milliards engloutis pour la force de frappe et la politique d'alliance avec les militaristes allemands, milliards qui manquent pour les écoles, les hôpitaux, les logements.



André REAU

André Réau est un ouvrier métallurgiste. Père de famille de 32 ans il est membre du Parti Communiste Français depuis déjà dix années.

Il travaillait comme fraiseur à l'Association des ouvriers en instrument de précision (A.O.I.P.) dans le 13e arrondissement où ses compagnons de travail l'avaient élu délégué du personnel.

André Réau devint premier secrétaire de la section Maison-Blanche du Parti Communiste Français en 1956. Puis la confiance de ses camarades le porta à la direction du Comité du Parti pour le 13e arrondissement en 1960.

André Réau est aussi membre du Bureau de la Fédération de Paris du Parti Communiste Français

Remplaçant

Le Pouvoir personnel :

c'est une fiscalité favorable aux monopoles, écrasante pour les travailleurs, l'artisanat et le petit commerce.

Le Pouvoir personnel :

c'est la restriction des libertés, les atteintes au droit de grève, la marche vers la dictature.

IL FAUT TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR BATTRE LE CANDIDAT DU POUVOIR PERSONNEL ET DE LA DICTATURE, l'U.N.R. Germain, conseiller du ministre de la Guerre et administrateur du district de Paris, qui impose les Parisiens de 17 MILLIARDS supplémentaires.

Dans notre circonscription l'**UNION DE TOUS LES DEMOCRATES PEUT ASSURER LA VICTOIRE.**

Le premier tour des élections a porté très nettement en tête de tous les Partis démocratiques, le candidat du Parti Communiste Français André VOGUET, défenseur éprouvé de la démocratie, de l'indépendance de la France, des intérêts des travailleurs.

SOCIALISTES, RADICAUX, P.S.U., COMMUNISTES, DEMOCRATES de toutes tendances,

UNISSEZ VOS VOIX

réalisez l'UNION DEVANT LE DANGER DE DICTATURE.

ELISEZ UN DÉPUTÉ RÉPUBLICAIN

VOTEZ :

André VOGUET

CANDIDAT D'UNION présenté par le Parti Communiste Français

ET SON REMPLAÇANT

André RÉAU

DERNIÈRE MINUTE :

Nous sommes heureux d'informer les électrices et électeurs de notre Circonscription que la Fédération de la Seine S.F.I.O. vient de publier le communiqué suivant :

La Fédération de la Seine du Parti Socialiste S.F.I.O. remercie ses électeurs de la Région Parisienne qui, au premier tour, ont fait confiance à ses candidats.

Elle décide le retrait pur et simple de tous les candidats socialistes au second tour, exception faite des Circonscriptions où ils apparaissent comme les plus qualifiés pour battre les partisans du pouvoir personnel.

Elle invite les électeurs socialistes à se considérer d'ores et déjà comme mobilisés pour assurer la sauvegarde des libertés dangereusement menacées et à accomplir leur devoir au second tour avec la volonté de battre les candidats du pouvoir personnel et les soutiens de l'activisme.

P.S. **— Cette circulaire ne peut être utilisée comme bulletin de vote. — Ne rayez aucun nom sur le bulletin de vote : il serait déclaré nul.**

I.C.C. (PRO. 04-52, 75-05)

Vu, le Candidat.